



Un guide
pour découvrir
le Marais de Montfort



isère
CONSEIL GÉNÉRAL

Réseau des espaces naturels sensibles
découvrir, aimer, respecter

Alexis

Espace naturel sensible du Marais de Montfort



Un sentier thématique jalonné
de bornes numérotées vous
permet de découvrir toutes
les richesses du marais.

Pour tout savoir...

⇒ Suivez le guide !

Légende



⇒ Bornes thématiques



⇒ Sentier aménagé



⇒ Caillebotis



⇒ Limite de l'espace
naturel sensible



⇒ Limite de l'arrêté
préfectoral de
protection de biotope





Avec le réseau des espaces naturels sensibles, le Conseil général s'est engagé dans la préservation de sites remarquables pour leur faune et leur flore. Sur chacun de ces sites, des actions de gestion, de conservation et de découverte du patrimoine naturel sont menées.

Le marais de Montfort est l'un de ces espaces naturels sensibles départementaux de l'Isère.

Composé de bas marais tourbeux, de prairies humides, de roselières et de boisements, il est l'un des derniers espaces tourbeux de la vallée du Grésivaudan, situé au cœur d'un vaste ensemble agricole et forestier. Des espèces végétales patrimoniales (orchidées notamment), des amphibiens remarquables ainsi que trois espèces de papillons rares et en voie de disparition trouvent refuge dans ce marais fragile.

La préservation de ce site associe autour du Conseil général de l'Isère un ensemble de partenaires parmi lesquels, la commune de Crolles, Avenir gestionnaire du marais depuis 1994, et plusieurs acteurs locaux, comme les agriculteurs.

Le plan de préservation et d'interprétation du marais précise les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs de maintien de la diversité des milieux et des espèces et de valorisation pédagogique.

Quiz Un ensemble d'énigmes agrémenté ce livret, alors soyez attentifs pour découvrir les secrets du marais de Montfort.

Un espace à découvrir et à préserver

Vous partez à la découverte d'un milieu naturel fragile

Dans cet espace naturel sensible comme dans la nature en général, montrez-vous discrets afin de respecter la tranquillité de la faune et de la flore et de pouvoir l'observer dans les meilleures conditions : n'oubliez pas vos jumelles ! Restez sur les sentiers, afin d'éviter de piétiner la flore, les cultures et de déranger la faune. Pour ne pas déranger les visiteurs dans leur observation, pour préserver la faune et pour respecter la propriété privée, les chiens sont interdits sur le caillebotis et sur les parcelles de l'ENS. En été, pensez à prendre de l'eau et à vous protéger du soleil, car le sentier est très peu ombragé. Privilégiez les premières et dernières heures de la journée où les animaux sauvages sont les plus actifs. Et surtout, soyez patients, discrets et observateurs... vous serez récompensés.



Fiche d'identité de l'espace naturel sensible

- ⇨ **commune** : Crolles
- ⇨ **superficie** : 40 ha de zone d'intervention et 2,5 km de sentier de découverte
- ⇨ site inscrit à l'inventaire des ZNIEFF*
- ⇨ site classé en APPB** (100 ha)
- ⇨ propriétaires : Conseil général de l'Isère, commune de Crolles, privés
- ⇨ gestionnaire : AVENIR, Conservatoire des espaces naturels de l'Isère
- ⇨ **Espèces recensées** : 271 espèces végétales et 462 espèces animales (dont 335 insectes) parmi lesquelles 22 plantes et 37 animaux d'intérêt patrimonial.

* Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
** Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

La traversée de la saulaie

Dans le marais de Montfort, le sol gorgé d'eau a permis l'installation d'une flore adaptée, capable de vivre les pieds dans l'eau. Le long du caillebotis, le saule cendré forme un boisement humide caractéristique appelé saulaie, prenant progressivement l'aspect d'une haie dense, favorable à la faune sauvage.



Petit mars changeant



La haie assure de nombreuses fonctions pour la faune : nourriture, sites de reproduction, postes de chant, abris, connexion entre deux milieux... il s'agit donc d'un formidable lieu pour la biodiversité.

Pie-grièche Écorcheur



Saule cendré



Les saules cendrés produisent du pollen précocement dans la saison (février - mars), très recherché à la sortie de l'hiver par les abeilles. Cette particularité est utilisée sur le marais par les apiculteurs qui y installent leurs ruches tôt dans l'année.

Aubépine



Musaraigne aquatique



Corhouiller

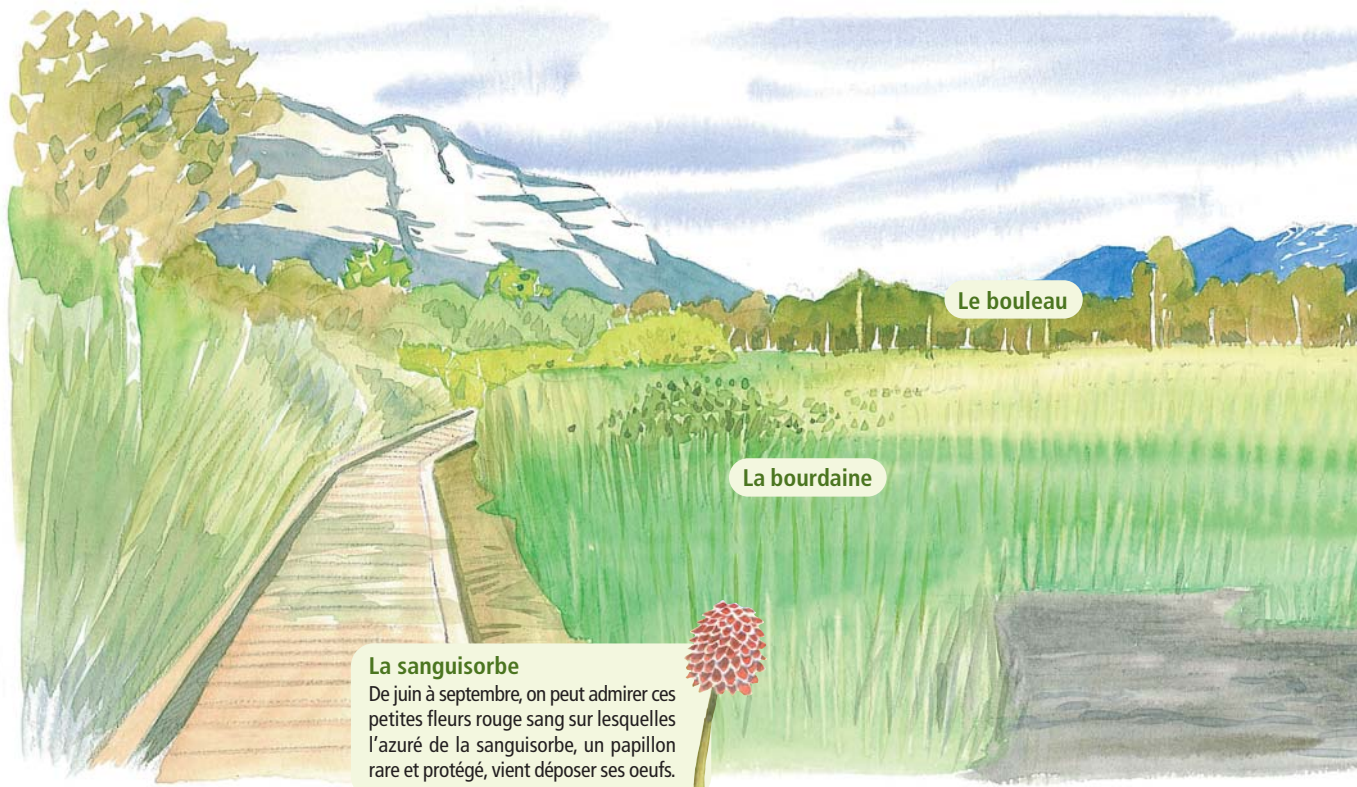


Pour découvrir l'étonnante vie de l'Azuré de la sangisorbe, laissez-vous guider par les panneaux ludiques du sentier du papillon.



Un marais... tourbeux dites-vous ?

Le marais de Montfort constitue un important refuge d'espèces animales et végétales typiques des tourbières et des plaines alluviales. Vous vous trouvez ici au cœur du marais. Mettez tous vos sens en éveil le temps d'une rencontre peu banale avec ce milieu fragile.



Le bouleau

La bourdaine

La sanguisorbe

De juin à septembre, on peut admirer ces petites fleurs rouge sang sur lesquelles l'azuré de la sanguisorbe, un papillon rare et protégé, vient déposer ses oeufs.





Le marais tourbeux, à ne pas confondre avec la tourbière acide :

En montagne, on trouve un autre type de tourbière produisant de la tourbe blonde. Ce milieu acide est recouvert de sphaignes : une sorte de mousse qui forme des coussins verts, parfois rougeâtres, gorgés d'eau et sur lesquels pousse parfois une plante carnivore étonnante : la drosera.

Sous vos pieds, la tourbe noire : celle-ci est formée par la décomposition incomplète des plantes du marais sur un sol gorgé d'eau riche en calcaire. Cette tourbière appelée « bas marais » est constituée de plantes adaptées à la vie « les pieds dans l'eau » et très pauvre en engrais naturel. Parmi celles-ci, de nombreuses orchidées remarquables (gymnadénie très odorante, épipactis des marais etc.)

L'entretien des prairies humides, une gestion par la fauche

Refuge principal de trois espèces de papillons protégés, la prairie humide abrite également l'agrion de Mercure, ainsi que tout un bataillon d'insectes pollinisateurs que les plantes utilisent pour leur reproduction.

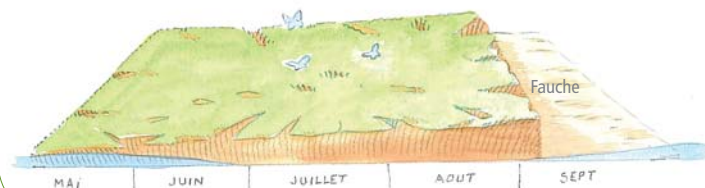
On y trouve aussi des espèces végétales remarquables comme le cirse de Montpellier ou l'orchis très odorant (voir p.15).

En cas d'abandon de la fauche pour faire de la litière (la bauche), la végétation de la tourbière évolue rapidement vers une brousse de saule cendré et de bourdaine puis vers un boisement d'aulne glutineux et de bouleau. Ce phénomène est accentué par la modification du fonctionnement hydraulique du marais et par son assèchement partiel.

Aussi, pour conserver la prairie, il est nécessaire d'assurer son entretien. Celui-ci est réalisé par des agriculteurs locaux qui renouent ainsi avec une pratique séculaire qui avait abouti à une mosaïque de végétation riche en biodiversité.

La gestion du marais central consiste à pratiquer tous les deux ans en milieu d'été une fauche tournante. Cette méthode permet aux œufs et larves de papillons de parvenir à maturité.

Évolution de la végétation



Quiz Savez-vous à quel endroit la chenille de l'azuré de la sanguisorbe passe l'hiver ?

Réponse en p.15



Des fleurs dans les champs... les plantes messicoles

Messicoles ? Du latin messi « moisson » et cole « habitat », les messicoles sont des plantes principalement liées à la culture des céréales. Appelées aussi « mauvaises herbes », ces plantes sont depuis toujours des compagnes de l'homme et des labours. Du fait de l'emploi d'herbicides dans les cultures et de l'efficacité du tri des graines de céréales, elles sont menacées de disparition, au risque pour l'homme de perdre une part inestimable de son patrimoine culturel, et de voir s'éroder un peu plus la biodiversité.

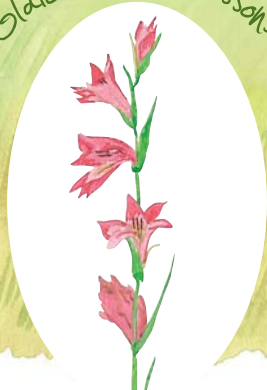
Pourquoi les préserver ?

Pour des raisons culturelles : elles font partie, comme les plantes cultivées, d'un patrimoine agricole chargé d'histoire. Utilisées depuis l'Antiquité pour la médecine et l'alimentation mais aussi le culte chrétien...

Pour des raisons écologiques : outre leurs particularités issues de leur évolution en parallèle avec l'homme, certaines d'entre elles sont incapables de vivre en dehors des cultures. Formant un capital de gènes uniques, elles abritent aussi de nombreux insectes.

Ce sont également des plantes mellifères produisant nectar et pollen récoltés par les insectes butineurs, comme les abeilles domestiques ou sauvages. N'hésitez pas à perpétuer vous même ces belles « mauvaises herbes » en les cultivant dans votre jardin, votre balcon ou vos espaces verts.

Glaieul des moissons



Bleuet



Nielle des blés

Un boisement descendu de la Chartreuse

Ce boisement atypique, est une extension des bois secs des contreforts de la Chartreuse que la présence du buis illustre bien. Les conditions naturelles de son implantation sont liées à l'accumulation de matériaux (cône de déjection) par le ruisseau de Montfort lors des épisodes de crues. Ces matériaux, constitués de débris calcaires arrachés à la Chartreuse, sont très filtrants et l'eau y pénètre facilement. Cette caractéristique procure ainsi à la végétation un sol assez sec, remarquable dans la vallée.



Écureuil roux



Rare lieu du site aux hautes frondaisons, ce boisement offre de très nombreux postes de chant pour les oiseaux... alors tendez l'oreille !

Sittelle



Erable champêtre



Tilleul



Finson des arbres



Buis



fil des ours



Malgré la proximité du ruisseau de Montfort, remarquez les différences de végétation (et surtout les arbres) entre ce boisement et celui de la borne 6.

Quiz

Quel est le nom de cette plante grimpante ?

Réponse en p.15





La mare, un hublot sur la vie

Les eaux dormantes, les mares et les fossés, toujours en eau comme celui du Fouchard, sont des milieux à forte biodiversité. L'observation de la faune et de la flore exubérantes pourra satisfaire le néophyte comme le naturaliste averti.

Petite pêche

Pour découvrir les petites bêtes de la mare : une épuisette et un bocal suffisent. Respectez les animaux et relâchez-les en bon état après vos observations, certains d'entre-eux sont peut-être protégés.

Libellule



Grenouille verte



Gerris

Larve de libellule



Notonecta



Respirer par tous les moyens

Dans la mare, les animaux et les végétaux respirent de différentes manières :

- ➔ **directement dans l'eau avec des branchies** : têtard, larve de libellule, éphémère...
- ➔ **avec un « tuba »** : ranâte, nêpe,
- ➔ **avec des « bouteilles de plongée »** : notonecte, dytique,
- ➔ **en apnée** : grenouille, triton
- ➔ les plantes aquatiques ont des tiges creuses pour amener l'oxygène jusqu'aux racines

Quiz De quoi se nourrit le gerris, aussi appelé « araignée d'eau », à la surface de la mare ? Réponse en p.15

Le ruisseau de Montfort

Le ruisseau de Montfort est un torrent issu du versant caillouteux de la Chartreuse. Il présente un régime presque méditerranéen, souvent à sec et charriant dans sa partie amont des épaisse laves torrentielles, mélange de boue et de cailloux. Au niveau de l'ENS, lors de fortes précipitations, le ruisseau peut déborder dans le marais qui joue ainsi un rôle de régulation des crues et limite les dégâts liés aux inondations.



Corridor écologique

La ripisylve, boisement lié au ruisseau, forme un couloir naturel emprunté par la faune pour traverser la vallée du Grésivaudan. De la même manière, la succession du marais de Montfort et des terres agricoles constitue une autre voie de déplacement pour les grands mammifères (chevreuils, sangliers...) évitant les zones urbanisées au travers de la vallée. L'ensemble de ces voies forme des corridors écologiques essentiels à préserver.

Halte migratoire

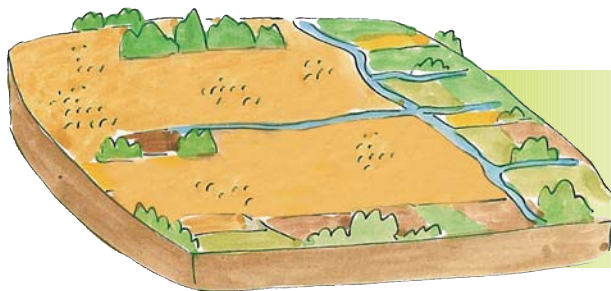
La vallée de l'Isère est un autre couloir de déplacement nord-sud entre les deux massifs qui la bordent (Belledonne et Chartreuse). Le marais de Montfort est utilisé par les oiseaux migrateurs comme halte pour se reposer et s'alimenter avant de continuer leur route.

Quiz

En haut des arbres, est présent à la belle saison le loriot d'Europe, repérable à son doux chant flûté. Savez-vous pourquoi il chante ? Réponse en p.15



Histoire d'un paysage modelé par l'homme



Avant 1940,

les terres du marais étaient entièrement fauchées ou, pour les plus sèches, cultivées. Le marais possédait de nombreuses sources, le rendant quasi inutilisable pour l'agriculture céréalière. Les propriétaires des terrains ont alors entrepris de creuser certaines zones et d'utiliser le remblai formé pour rehausser certaines parcelles afin de les rendre exploitables. Le paysage du marais se composait alors de jardins juxtaposés. Prairies, champs de céréales, de betteraves, de pommes de terre, de chanvre, rangées de vigne et noiseraies couvraient la plaine.

Après 1940,

les pratiques agricoles évoluent rapidement, les terres centrales du marais sont abandonnées et les petits jardins se cantonnent aux bords des chantournes. Les agriculteurs de la plaine décident d'entretenir le marais en le faisant brûler intégralement à Noël. Cette pratique économique d'entretien de l'espace avait pour avantage de fédérer, de manière festive, la population autour du marais. Le remembrement agricole des années 1960-1970 vient clore cette période. Le niveau d'eau du marais baissant régulièrement, la plaine agricole de Crolles se transforme rapidement en plaine céréalière.





Aujourd'hui,

le marais est préservé et géré. L'agriculture périphérique très présente se compose de cultures céréalières (notamment de maïs) et de cultures maraîchères. À l'est du canal de Montfort, l'ENS se prolonge jusqu'au centre équestre avec une mosaïque de prairies et de bosquets denses.

Témoins de cette histoire : les chantournes

Dans le but d'assécher les marais pour les rendre cultivables mais aussi pour éviter les inondations occasionnées par les fortes crues dans la vallée, un réseau de fossés a été creusé dans le Grésivaudan tandis que des digues ont été construites pour contenir l'Isère.

Disposés parallèlement à l'Isère, les fossés principaux, appelés chantournes assurent la collecte des eaux de tout ce réseau ainsi que des affluents naturels afin de les mener à l'Isère.

Le canal de Montfort qui traverse l'ENS de part en part est une chantourne qui collecte les eaux de Lumbin et Crolles pour les restituer au niveau de l'échangeur autoroutier de Crolles.





L'aunaie marécageuse, un bois les pieds dans l'eau

Ce boisement humide est dominé par l'aune glutineux. Parfois appelé « aune » ou « verne », c'est un arbre typique des sols humides très asphyxiants. Ses racines captent l'azote de l'air grâce à une symbiose avec des bactéries (Actinomycètes) formant des nodosités (petites boursouflures).

D'autres plantes, ayant besoin d'eau, accompagnent l'aune dans ce milieu inondé : le saule cendré, la prêle, les fougères et les grandes laïches.

Cette forêt marécageuse constitue un vrai refuge pour les oiseaux. Ils y trouvent la sécurité d'un milieu difficilement pénétrable et une nourriture variée grâce aux insectes vivants dans les arbres creux et les bois morts.



Quiz Pourquoi le Pic épeiche apprécie-t-il les arbres morts ? Réponse en p.15

Des espèces remarquables

Ouvrez l'œil et patience... ces espèces sont présentes sur le marais mais en raison de leur discrétion elles sont souvent difficiles à observer.



Utriculaire australe



Inule de Suisse



Orchis très odorant



Cirse de Montpellier



Grenouille agile

Agrion de Mercure



Réponses au Quiz

p.6 : la chenille de l'azuré de la sanguisorbe passe l'hiver dans une fourmière • p.9 : le lierre • p.10 : le gerris se nourrit de petits insectes tombés dans la mare • p.11 : le loriot d'Europe chante pour marquer son territoire • p.14 : le pic épeiche se nourrit des insectes des troncs de bois mort dans lesquels il peut également creuser son nid.



Azuré de la sanguisorbe



Cuvré des marais



Fadet des laïches



Bécassine des marais



Triton alpestre

Le marais de Montfort

L'un des derniers marais tourbeux de la vallée du Grésivaudan, source d'une biodiversité riche mais discrète, au cœur du réseau des espaces naturels sensibles de l'Isère.

Contacts

Pour plus de renseignements :

Conseil général de l'Isère

Service environnement : 04 76 00 33 31

sce.env@cg38.fr

AVENIR (gestionnaire du site) : 04 76 48 24 49

avenir.38@wanadoo.fr

Mairie de Crolles : 04 76 08 04 54

Pour l'organisation de visites de groupes, d'activités événementielles, il est obligatoire de demander une autorisation préalable au service environnement du Conseil général de l'Isère. (sce.env@cg38.fr)

Pour être informé sur les visites guidées en été et pour organiser des sorties et des projets pédagogiques : www.isere-environnement.fr

En cas d'urgence :

Gendarmerie : le 17

Pompiers : le 18

Samu : le 15

Gestionnaire du site



Rédaction du livret : Gentiana, LPO Isère
Conception graphique : Cécile Basset MNEI
Crédits dessins : Alexis Nouailhat, Cécile Basset,
Steve Le Briquier
Crédit photo : GENTIANA

